

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 MAI 2021

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Malo tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil lundi, le 3 mai 2021, à compter de 19 h, à laquelle sont présents, outre Monsieur le Maire, monsieur Benoit Roy, les conseillers suivants :

Vacant	siège 1
Karine Montminy	siège 2 en visio
Marcel Blouin	siège 3
Lyse Chatelois	siège 4
Robert Fontaine	siège 5
Marc Fontaine	siège 6

tous formant quorum sous la présidence du Maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Édith Rouleau est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE MAIRE

Après avoir constaté le quorum, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 h 18.

2. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont été convoqués par monsieur le Maire Benoit Roy;

ATTENDU QUE tous sont présents à la séance ;

ATTENDU QUE la conseillère Karine Montminy est présente par visio-conférence ;

Résolution 2021-05-71

Il est proposé par la conseillère Robert Fontaine et appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

QUE tou-te-s les conseiller-ère-s présents renoncent à l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

3. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour ci-dessous reproduit.

Résolution 2021-05-72

Il est proposé par la conseillère Lyse Chatelois et appuyé par le conseiller Marcel Blouin,

D'accepter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire qui est le suivant :

1. Ouverture de la séance par le Maire;

2. Renonciation à l'avis de convocation;
3. Acceptation de l'ordre du jour;
4. Nouveau secteur résidentiel;
 - a. Fourniture et livraison de regards et de tuyaux de béton;
 - b. Fourniture et livraison de conduites et accessoires;
 - c. Fourniture et transport pour les matériaux granulaires;
5. Période de questions portant uniquement sur les points du présent ordre du jour;
6. Levée de la séance extraordinaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

4. NOUVEAU SECTEUR RÉSIDENTIEL

4.1 Fourniture et livraison de regards et de tuyaux de béton

ATTENDU QU' un appel d'offres par invitation a été fait à deux fournisseurs afin d'obtenir les prix pour la fourniture et la livraison de regards et de tuyaux de béton pour le nouveau secteur résidentiel;

ATTENDU QU' une compagnie a envoyé une soumission en fournissant des prix;

Résolution 2021-05-73

Il est proposé par le conseiller Marc Fontaine et appuyé par la conseillère Lyse Chatelois,

D'accepter l'offre envoyée par la compagnie Les Produits Ciment Sherbrooke Ltée (PCS) pour la fourniture et la livraison des regards de béton S-29, S-30 et S-33 au prix total 4 981.32 \$ transport inclus et les taxes non incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4.2 Fourniture et livraison de conduite et accessoires

ATTENDU QU' un appel d'offres par invitation a été fait à deux fournisseurs afin d'obtenir les prix pour la fourniture et la livraison de conduites et accessoires pour le nouveau secteur résidentiel;

ATTENDU QU. une compagnie a répondu à cette invitation en fournissant des prix;

Résolution 2021-05-74

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine et appuyé par la conseillère Karine Montminy,

D'accepter l'offre envoyée par la compagnie Réal Huot inc. pour la fourniture et la livraison de conduites et accessoires pour le nouveau secteur résidentiel au prix total de 15 192.39 \$ taxes non incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4.3 Fourniture et transport pour les matériaux granulaires

ATTENDU QU' un appel d'offres par invitation a été fait à trois fournisseurs afin d'obtenir les prix pour la fourniture et le transport des matériaux granulaires;

ATTENDU QUE les trois compagnies ont répondu à cette invitation en fournissant des prix;

Résolution 2021-05-75

Il est proposé par la conseillère Karine Montminy et appuyé par le conseiller Marc Fontaine,

D'accepter l'offre envoyée par la compagnie HM Lambert Excavation pour la fourniture et le transport des matériaux granulaires au prix total de 70 352 \$ taxes non incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

5. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LES POINTS DU PRÉSENT ORDRE DU JOUR

Aucun citoyen n'est présent parmi l'assistance.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire déclare la levée de la séance extraordinaire à 19 h 22.

Benoit Roy, maire

Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière